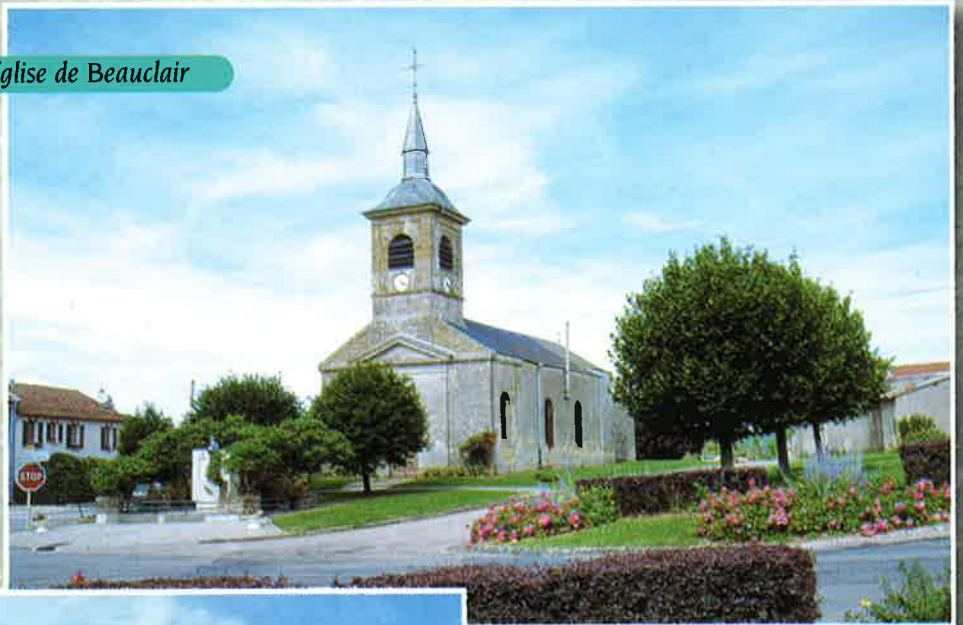


## LA BAUQUETTE

L'église de Beauclair



Beaufort-en-Argonne



Les usoirs de Nepvant



## LE MOT DU PRESIDENT

Un véritable outil de communication, d'échange et de service à la population est en marche : INTERNET. En effet, les technologies de l'information et de la communication (T.I.C.) opèrent aujourd'hui un réel changement comparable aux mutations socio-économiques du siècle dernier ; l'échange d'information prévaut désormais sur l'échange de produits. Nous entrons dans l'ère du virtuel, qui repose sur l'informatique, l'audiovisuel, le multimédia, ... En France, il est possible de dénombrer 12 millions d'internautes. A cela, il y a plusieurs explications.

Au niveau local, les T.I.C. constituent :

➤ un outil de service et de démocratie locale. Internet nous fournit toujours plus de renseignements, d'informations, de services selon la demande, et contribue ainsi à améliorer notre qualité de vie ;

➤ un levier de désenclavement des espaces ruraux. Le progrès doit servir l'ensemble des territoires ; ces autoroutes de communication, véritable préalable au développement des espaces ruraux, doivent, en fonction des besoins, faire l'objet de projets à l'échelle des Pays en cours de formation. A défaut d'infrastructures routières suffisamment développées, il convient de miser sur les infrastructures virtuelles...

➤ un vecteur de développement local, économique. La «Net Economie» est une préoccupation majeure pour les entreprises ; la création de nouvelles stratégies, de nouveaux produits, dépendent en partie de la valeur ajoutée dégagée de ces technologies. En outre, grâce à cet outil, l'éloignement des grands centres de décision influera moins dans les stratégies de localisation des entreprises.

En fait, les T.I.C. et Internet constituent un enjeu pour tous. Les générations à venir attendent ça de nous.

A ce titre, les écoles primaires du canton ont été équipées en matériel informatique et seront progressivement connectées à internet afin de familiariser au plus tôt les enfants avec cet outil d'avenir.

Enfin, la période de Noël approchant, au nom de la Communauté de Communes je tiens à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année !

Jean LEGRAND

## SOMMAIRE N°4

- ❶ Le mot du Président.
- ❷ Un chantier en cours : la restauration du fleuve Meuse
- ❸ Le mot des Maires
- ❹ Le calendrier des manifestations associatives cantonales
- ❺ Le CEDIFF Meuse : une information juridique près de chez vous !
- ❻ La Maison familiale et rurale de Stenay
- ❼ Le petit plus qui vous rendra service.
- ❽ Vous avez la parole !

### La Communauté de Communes du Pays de STENAY remercie :

-L'Office de Tourisme pour le prêt des photographies qui illustrent ce journal

-Monsieur Célestin LOUIS pour son témoignage patoisant.

### Stenay en ligne !

Un site du pays de Stenay est disponible sur internet à l'adresse suivante :

**<http://www.stenay.com>**

La création de ce site a été confiée à M.Guy STUART qui l'a imaginé et conçu de façon originale et conviviale.

L'année 2001 sera consacrée notamment à la mise à jour et au complément de diverses rubriques.

Bonne navigation !

## LA BAUQUETTE

### UN CHANTIER EN COURS : LA RESTAURATION DU FLEUVE MEUSE

La Communauté de Communes met en place un plan d'entretien du Fleuve Meuse. La gestion de l'eau, de l'environnement, des espaces naturels est une des nombreuses préoccupations du moment.

Pour l'année 2001, des travaux d'abattage, d'essouchement, d'élagage, de débroussaillage, d'enlèvement d'em-bâcles vont être entrepris entre Mouzay et Pouilly-sur-Meuse. Une réouverture de noue est également prévue à Martincourt-sur-Meuse.

Grâce à un partenariat construit, ce dossier a abouti avec la participation de l'Union Européenne dans le cadre des fonds structurels de l'objectif 5b. L'Agence de l'eau Rhin - Meuse et le Conseil Général de la Meuse soutiennent la réalisation de ces travaux. Le dossier a été techniquement préparé par les services de la DDE de Bar-le-Duc et de Stenay. En ce qui concerne la mise en place des travaux, l'entreprise «Les chantiers du Barrois» en a la charge. L'intervention de l'entreprise est prévue à partir du 4 décembre 2000. Evidemment, le bon déroulement du chantier est suspendu aux conditions météorologiques du moment.

Le bois coupé à cette occasion sera mis à disposition des propriétaires. Afin d'éviter la perte du bois découpé lors des crues, chaque propriétaire ou exploitant aura pour sa part à enlever les grumes, le bois.

Dans tous les cas, les services de la Communauté de Communes sont à votre disposition pour toute information relative à ces travaux, par téléphone au 03-29-80-31-81.



### **Les Prés de la Meuse autrefois!**

« A la fin du mois de floréal, dès que le soleil était généreux dans la grante prairie de Mouzâ tout plein de gens se pressaient pour fâre la fneau. Les faucheuses à chevaux (parfois un seul) tondaient l'herbe grasse peuplée de nombreux insectes (criquets, libellules,...). On fano aco da ce ta la à la fouène et au rateau de bois pour retourner les andins et mette à tas. Puis c'était la récolte avec les charrettes et les longs chers à quatre roues, y fallo un certain tour de main pour construire une belle charrette ben au carré. Parfois, certains raboureux venant d'au long passaient presque un après midi à empiler lit par lit, le tout ensuite ben brêlé avec une grante perche bloquée au cramaille padri afin que l'ensemble ne verne pas dans les cahots du chemin.

Et que dire de notre belle Meuse si limpide à l'époque ! Le pechon y foisonnait, on aimait s'y baigner. Ma famille possédait au plus profond de la prairie une parcelle riveraine toute ombragée de saules, un gué de sable clair et en toile de fond étio le gentil petit village de Villefranche noyé dans la verdure. Ma famille et quelques amis y avons passé des moments inoubliables. Quel calme ! C'est à peine la nuit tombée qu'il ne restait pour seul accompagnement le clapotis de l'eau. Hélas, les dragages répétés en aval ont modifié le cours capricieux et naturel de la rivière. Les beaux saules sont engloutis, le gué disparu). Il ne nous reste que de bons souvenirs ! »

Célestin LOUIS

## LA BAUQUETTE

### **LE MOT DES MAIRES**

#### **M. WATRIN, Maire de Beauclair**

« Cette nouvelle Communauté de Communes est un atout supplémentaire pour notre petit village de Beauclair (85 habitants), qui peut participer pleinement au développement économique, scolaire et touristique du canton du nord meusien.

Prochainement, avec l'ouverture de la déchetterie et l'instauration du tri sélectif, nos villages rentreront dans le 21<sup>ème</sup> siècle en harmonie avec la modernisation et le respect de l'environnement. Bien sûr, tout cela a un coût. La solidarité dans toute communauté passe évidemment par la redistribution et le partage. Sachons rester raisonnable. »

#### **M. DUPUIS, Maire de Luzy-Saint-Martin**

« Responsable du chapiteau et promoteur de l'idée de son achat fin 1995, je me permets et souhaite apporter quelques précisions informatives.

Après avoir proposé et consulté les Maires des Communes au sein du SIVOM d'alors sur la nécessité d'achat d'un chapiteau, six Maires (communes de Cesse, Laneuville, Pouilly, Beaufort, Halles sous les Côtes, et Luzy) ont répondu favorablement ; les autres Maires se sont montrés réticents, y soupçonnant une concurrence à leur salle polyvalente. Très rapidement, force a été de constater la complémentarité apportée par les services de ce chapiteau (fêtes, expositions, inaugurations, portes ouvertes, marchés de Noël, etc.). A remarquer que ce projet s'intégrait déjà dans l'esprit de celui qui doit animer une Communauté de Communes... Le chapiteau est à la disposition de toutes les associations ainsi qu'aux personnes privées pour le prix d'une location de 1500 F. La prochaine utilisation de ce chapiteau concerne le Marché de Noël à Stenay les 15, 16 et 17 décembre prochains.

Nous ne parlons plus de SIVOM, nous parlons de Communauté de Communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999. Le principe de fonctionnement reste le même, mis à part que désormais, la fiscalité est totalement renvoyée sur le contribuable. Les décideurs, nous les Maires en l'occurrence, doivent rester prudents sur l'élaboration des grands projets, tout en sachant que dans le canton, certains foyers perçoivent un salaire ou une retraite inférieure ou égale à 5000 F. »

#### **M. GUICHARD, Maire de Pouilly sur Meuse**

« On prête volontiers l'image de « pays vert » au territoire de Stenay. En effet, l'agriculture est une composante essentielle de l'économie du canton. En fait, ce sont 132 exploitations, 15 % de la population qui entretiennent et développent la SAU (Surface agricole utile). A noter que les principales productions concernent l'élevage laitier, les céréales. Le système de production n'a pas pour autant rompu avec l'équilibre paysager du canton. Avec 50 % de la SAU enherbée, le secteur compte différents sites (ex : marais de Pouilly) remarquables à l'échelle européenne. C'est en définitive considérer que l'activité agricole, dans un contexte sensible, est pleinement compatible avec le maintien et la pérennisation du patrimoine environnemental. Aussi, il est à souhaiter que les élus intègrent pleinement la dimension agricole dans le cadre du projet de territoire afin de consolider l'économie locale. »

#### **M. HIBLOT, Maire de Wiseppe**

« La Commune de Wiseppe est construite le long d'un petit ruisseau qui porte son nom et qui donne beaucoup de soucis aux habitants dans le moment des crues. Notre village est entretenu pour les espaces verts ainsi que pour bien des travaux de petites réparations par un CES consolidé et ce pour une durée de cinq ans ; en ce qui concerne les fleurs, deux dames en ont la charge.

Cette année, nous avons réalisé une tranche de trottoirs pour la somme de 57000 F. Il est envisagé pour l'année 2001, avec le concours de la Communauté de Communes, l'aménagement de logements dans les locaux de la Mairie ; un particulier prévoit d'y faire des chambres d'hôtes. Les rentrées sont uniquement les contributions, et je pense qu'il faut être raisonnable car les contribuables ne sont pas des vaches à lait. »



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES CANTONALES DES PROCHAINS MOIS

Suite à une forte demande du public et afin de vous faire des propositions de sorties sur le canton, nous vous communiquons ce calendrier des animations locales.

Date	MANIFESTATION	ORGANISME	LIEU
<b>DECEMBRE 2000</b>			
13	Arbre de Noël	Maison de retraite	Salle des Fêtes
15	Après-midi cuisine "préparation de Noël"	A.F.R. (Familles rurales)	Centre social et culturel Stenay
15,16 et 17	Marché de Noël	O.T.S.I. (Office de tourisme)	Stenay
16	Arbre de Noël (le matin)	Ecole maternelle centre	Salle des Fêtes Stenay
16	Arbre de Noël (l'après-midi)	Ecole Ste Marie	Salle des Fêtes Stenay
16	Concert de Noël	Lyre stenaisienne	Salle des Fêtes
17	Arbre de Noël	Ahlstrom Paper Group	Salle des Fêtes
21,22	Spectacles	Ecole A. Toussaint	Cinéma
<b>JANVIER 2001</b>			
7	Tournoi de football		Salle polyvalente
11	Théâtre	Centre social & cult.	Salle des Fêtes
13	Tournoi de tarot		Martincourt
20	Repas dansant	A.S.S.M.	La Pierreuse
21	Potée lorraine	Amis de Montserrat	Halles-s-les-Côtes
27	Loto Football Club	Laneuville-sur-Meuse	Laneuville
28	Loto	A.F.R.	Foyer Mathis, Stenay
<b>FEVRIER 2001</b>			
3	Repas dansant	Judo Club	Salle des Fêtes
3	Bingo	A.S.S.M.	Mouzay
4	Loto	Amicale Cult. & Loisirs	Salle des fêtes
6	Sainte - Agathe	A.F.R.	Mouzay
10	Loto	Arbitres de foot	Laneuville
10	Repas dansant St Valentin	Ecole Ste Marie	Salle des Fêtes
17	Loto	Ahlstrom paper Group	Laneuville
24	Repas dansant	Boule stenaisienne	Salle des Fêtes
24	Concours de belote		Martincourt

Date	MANIFESTATION	ORGANISME	LIEU
<b>MARS 2001</b>			
1 <sup>er</sup>	Soirée théâtre	Centre social et culturel	Salle des Fêtes
3	Soirée choucroute	Lyre stenaisienne	Salle des Fêtes
4	Choucroute	Amis de Montserrat	Halles-s-les-Côtes
10	Soirée	Centre social et culturel	Salle des Fêtes
10	Repas dansant	Maison familiale rurale	Stenay
16	Les écrivains du terroir	Crédit Mutuel	Salle des Fêtes
17	Repas	Maison de retraite	Salles des Fêtes
24	Soirée AMATRAMI	AMATRAMI	Salle des Fêtes
24,25	Printemps des artistes		Musée de la Bière
24,25	Fête de St Lambert		Cervisy
25	Loto		Martincourt
25	Journée "Portes ouvertes"	Maison familiale rurale	Stenay
28	Championnats académiques d'escalade	BTS	Salle polyvalente
31	Fête du Marais		

### Le CEDIFF Meuse :

#### Une information juridique près de chez vous !

Depuis quelques mois, la Communauté de Communes a permis l'installation du CEDIFF à Stenay.

#### → QU'EST-CE QUE LE CEDIFF ?

Le CEDIFF (Centre de documentation et d'information des femmes et des familles) est un lieu d'accueil et d'écoute, une association qui a pour objectif d'informer tout public, sans limite d'âge, sur ses droits et les moyens de les exercer. Le CEDIFF aide ainsi à résoudre les problèmes quotidiens dans les domaines juridique, social, et familial, grâce à un personnel qualifié composé de juriste, conseillère conjugale et familiale, médiatrice, ou encore psychologue.

#### → QUELS SERVICES ?

Le CEDIFF propose une information dans les domaines du droit privé et de la vie quotidienne à travers trois services :

- . l'information juridique (droit de la famille, des biens, social, pénal et procédure pénale) et / ou familiale (vie familiale et quotidienne, santé)

- . le service d'aide aux victimes (accueil, écoute, information à toute personne victime d'une infraction pénale ou d'un accident de la circulation)

- . le service de médiation familiale (mode de régulation des conflits familiaux, conjugaux, et guidance familiale)

#### → L'EQUIPE DU CEDIFF MEUSE : QUATRE INTERVENANTS

- . Mme Grandjany, Directrice, chargée de médiation familiale
- . Melle Schooneman, juriste en droit privé
- . Mme Langmar, conseillère conjugale et familiale
- . M. Renaux, psychologue clinicien

#### → QUAND PEUT-ON RENCONTRER LE CEDIFF MEUSE A STENAY ?

LE 3<sup>ème</sup> LUNDI DE CHAQUE MOIS DE 14H A 17H A LA MAISON DES SERVICES

#### → OU SE RENSEIGNER ?

Maison des Services :  
Résidence Vauban, 55700 Stenay  
tél. 03-29-80-26-81/fax.03-29-80-26-82

CEDIFF Meuse  
37 ,rue St Victor, 55100 Verdun  
tél. 03-29-86-70-41 / fax. 03-29-86-31-16

## LA MAISON FAMILIALE RURALE DE STENAY

Peut-être dans votre entourage, connaissez-vous quelqu'un qui a côtoyé la MFR (la Maison Familiale Rurale) de Stenay.

Souvent cet établissement se trouve encore qualifié «d'école de l'Agriculture», pourtant le temps où les fils d'agriculteurs venaient y suivre leur formation est bien révolu.

La Maison Familiale Rurale de Stenay, c'est aujourd'hui un centre de formation qui, à diverses occasions et de par ses moyens humains ou matériels participe à l'animation du milieu.

A cette rentrée, elle accueille 116 adolescents et adultes originaires des départements 08, 55, 54, 57.

Contrairement aux personnes qui l'ont fréquentée dans ses premières années de fonctionnement (1961, date d'ouverture), la MFR s'est ouverte aux filles (elles représentent plus de 25 % de l'effectif) et aux jeunes d'origine extérieure au monde agricole.

L'évolution de son effectif et de son public s'explique par ses nouvelles orientations. Certes, la MAISON FAMILIALE RURALE continue de former des passionnés de l'agriculture, mais elle s'intéresse aussi aux jeunes attirés par d'autres secteurs d'activités tels que l'artisanat ou le commerce.

Une formation BAC PRO Commerce, mise en place depuis cette rentrée confirme d'ailleurs le déploiement de ces champs de compétences.

En terme d'animation du milieu, la MAISON FAMILIALE RURALE dispose de certains équipements dont elle tient à faire profiter la localité.

Ainsi divers locaux, tels que des salles de réunion, une salle de sport, un dortoir, des salles de banquet, peuvent être mis à disposition. Chaque association ou organisation professionnelle locale pourra même y tenir gratuitement une réunion (effectif limité à une vingtaine de personnes et sous réserve de disponibilité) Réserver au 03-29-80-31-78.

Dernièrement la MAISON FAMILIALE RURALE a opté pour l'acquisition d'une salle informatique multimédia, mise en place pour d'abord répondre aux évolutions des besoins de formations des élèves, elle pourra, à la demande, répondre aux besoins du milieu.

Ainsi déjà quelques agriculteurs nous ont sollicités. Sur les journées du 13/02 ; 15/02 ; 27/02 et 01/03, un module de formation sur le thème d'Internet pourrait leur être proposé (comment choisir son matériel, comprendre le vocabulaire, l'utilisation d'Internet)

Des projets sur lesquels se succéderaient l'intervention d'un agriculteur ayant créé son site, un vendeur de matériel informatique, un technicien France Télécom. Ce stage ne se concrétiserait qu'à la condition de réunir au moins 8 candidats.

N'hésitez pas à nous contacter au 03-29-80-31-78. Selon vos demandes, d'autres actions pourraient être organisées.

R. LEHUREAUX

*La Maison Familiale Rurale  
de Stenay  
vous propose  
son site et ses locaux*



## LA BAUQUETTE

### LE PETIT PLUS QUI VOUS RENDRA SERVICE !

#### → LA MAISON DES SERVICES : SERVICES ET PROXIMITE EN MILIEU RURAL !

Dans un local rénové au rez-de-chaussée de la Résidence Vauban, au centre ville de Stenay, la Maison des Services met à votre disposition des permanences de différents services ou organismes dont voici la périodicité :

#### POLE EMPLOI / FORMATION

- . ANPE : le mardi, tous les quinze jours, 14h à 16h
- . ASSEDI (par visiostation) : les mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 11h15
- . Mission locale du nord meusien : le mercredi de 13h30 à 17h, sur RDV au 03-29-86-25-26
- . IRFA (Institut régional de formation pour adultes) : le jeudi, sur convocation
- . Centre d'information et de recrutement de l'Armée de Terre : le 1<sup>er</sup> mercredi du mois, 14h à 16h
- . Cellule de recrutement 1<sup>er</sup> - 2<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs : le 4<sup>ème</sup> mercredi du mois, 14h à 16h30
- . Bureau Armée de l'Air information : selon planning, un mercredi de 10h30 à 11h30

#### POLE SOCIAL, RETRAITE, LOGEMENT

- . CPAM («Maison de la Sécu») : le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- . Borne de remise à jour Carte Vitale : tous les jours sauf le vendredi
- . Service social (Mme Landragin) : le 3<sup>ème</sup> mardi du mois, 8h30 à 11h, sur RDV au 03-29-83-35-46
- . CRAM (caisse de retraite) : le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 10h à 12h
- . CICAS (retraites complémentaires) : le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 9h30 à 11h30
- . AGRR : le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 9h30 à 11h30
- . ARIM (Agence de restauration immobilière) : le 4<sup>ème</sup> vendredi du mois, 9h30 à 13h
- . CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) : selon planning

#### POLE VIE ASSOCIATIVE

- . Secrétariat Familles rurales : le vendredi de 10h à 12h
- . Etablissement d'écoute (Familles rurales) : le mercredi de 15h à 17h
- . AMATRAMI (Asso. meusienne d'accueil des travailleurs migrants) : le mardi de 14h à 16h
- . Polygone : sur convocation

#### POLE ACCES AU DROIT

- . CEDIFF (Centre de documentation et d'information des femmes et des familles) : le 3<sup>ème</sup> lundi du mois de 14h à 17h
- . Conciliateur de justice : selon la demande, pas de date fixe
- . Permanence juridique (CDAD) : 1 fois par semestre, pas de date fixe
- . Défense des consommateurs (Familles rurales) : le 1<sup>er</sup> vendredi du mois de 11h à 12h

⇒ Pour plus de renseignements, contactez la Maison des Services:  
Résidence Vauban, 55700 Stenay  
Tél. 03-29-80-26-81 / Fax. 03-29-80-26-82

#### → L'OBSERVATOIRE DU LOGEMENT

A votre disposition à l'accueil de la Communauté de Communes :  
l'état des lieux de l'offre de logements sur le canton du Pays de Stenay.

Vous pouvez prendre contact avec Mme Lesieur au 03-29-80-31-81

Actuellement sont disponibles :

1 F1, 2 F2, 7 F3, 3 F4

Pour une information sur les logements collectifs, veuillez contacter :

Espace Habitat (Mouzon) : 03-24-26-10-70 ; HLM (Verdun) : 03-29-86-20-82 ;  
SA HLM (Bar le Duc) : 03-29-79-16-79 ; SCI Saint Maurice (Stenay) : 03-29-80-37-08



## VOUS AVEZ LA PAROLE !

Sous cette rubrique, nous laissons place aux informations que tout un chacun souhaite nous communiquer. Ainsi nous transmettons dans ce numéro un article du Centre d'Information et de Recrutement de l'Armée de Terre (C.I.R.A.T.) de Verdun :

*«L'Armée de Terre recrute,*

*Vous avez terminé votre scolarité ? Vous êtes à la recherche d'un emploi ? Vous vous interrogez sur votre avenir professionnel ? **Que faites-vous ces trois prochaines années ?***

***Savez-vous que dans le cadre de sa professionnalisation, l'Armée de Terre recrute dans 400 spécialités différentes environ 17000 jeunes gens, et ceci jusqu'en 2002 ?***

*Vous êtes âgé de 17 ans et demi à 25 ans : quelque soit votre niveau d'études, vous pouvez postuler pour l'un des types de contrats suivants :*

*- **Volontaire de l'Armée de Terre (VDAT)** : contrat d'un an renouvelable 4 fois pour un salaire initial de 4300 F / mois (nourri, logé). Recrutement chaque mois, sur dossier, pour un régiment de votre choix. Il s'agit d'un véritable tremplin pour envisager une carrière d'engagé volontaire. Volume de recrutement prévu en 2001 : **3000 VDAT**.*

*- **Engagé volontaire de l'Armée de Terre (EVAT)** : contrat de 3 ou 5 ans au choix du candidat, renouvelable jusqu'à 22 ans de carrière sous certaines conditions. Salaire de départ : 6600 F / mois (nourri, logé). Recrutement chaque mois sur dossier, pour un régiment de votre choix. Possibilité pour les meilleurs de devenir Sous-Officier (cadre). Volume de recrutement prévu en 2001 : **12250 EVAT**.*

*- **Sous-Officier** : recrutement sur dossier et sur épreuves, deux fois par an, ouvert à tout jeune entré en terminale ou déjà titulaire d'un baccalauréat. Contrat initial de 5 ans (sauf spécialité Informatique, Infirmier d'Etat, et Pilote d'hélicoptère) renouvelable. En cas de réussite, admission à l'Ecole Nationale des Sous-Officiers d'Active de SAINT-MAIXENT-L'ECOLE (Deux-Sèvres) pour une durée de 8 mois. Salaire : environ 6600 F / mois (nourri, logé). Volume de recrutement prévu en 2001 : **1500 Sous-Officiers**.*

***NOTA** : pour tout militaire ayant effectué un minimum de quatre années de service sous contrat, des mesures d'aide à la reconversion dans le secteur civil sont mises en place par l'Armée de Terre.*

*Pour toutes informations, vous pouvez vous présenter directement au Centre d'Information et de Recrutement de l'Armée de Terre (C.I.R.A.T.) de Verdun : Quartier Gribeauval, BP 61, 55840 **THIERVILLE-SUR-MEUSE** (téléphone : 03-29-73-56-27). Bureaux ouverts du lundi au jeudi de 8H à 17H (16H30 le vendredi).*

*Il est également possible de rencontrer les responsables du recrutement à la **MAISON DES SERVICES** - Résidence Vauban- à **STENAY** chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 14H à 16H ; ils se feront un plaisir de répondre à vos sollicitations et de vous présenter les perspectives professionnelles et les métiers offerts par l'Armée de Terre. **Parmi ceux-ci, il y en a forcément un qui vous ressemble !** «*

L'Adjudant-chef MINGUET Jacky  
Chef de l'Antenne de Verdun

**Si à votre tour, vous désirez insérer une information dans le prochain numéro de « La Bauquette », déposez votre article auprès de la Communauté de Communes avant le 31 janvier 2001.**



*Mairie de Cesse*



*Village de Lamouilly*